

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 6 décembre 2023, au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette
sous la présidence de Isabelle Vincent

Présents : M^{me} Nadia Lemieux, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Édith Plamondon, éducatrice spécialisée
M^{me} Odette Lacoste, enseignante, 3^e cycle
M^{me} Chantale Bouchard, directrice
M. Guillaume Picard, parent
M. Vincent-Philippe Reid, parent
M^{me} Annie Ménard, enseignante, 2^e cycle
M^{me} Isabelle Vincent, parent
M^{me} Kim Turcotte, enseignante préscolaire
M^{me} Marie-Chantal Chrétien, parent
Mme Patricia Béland, parent
M^{me} Marie-Eve Lortie, éducatrice au service de garde
M^{me} Gertha Jean, parent
M^{me} Claudia Veilleux, parent
M^{me} Édith Marmen

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Chantale Bouchard déclare que la réunion peut débuter. Il est 18 h 49. M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Aucun sujet à ajouter.

Résolution CÉHC23-24.11

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Nadia Lemieux, appuyée par M^{me} Marie-Chantal Chrétien.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.3 Intervention du public

M. Martin Trudel intervient par rapport au fait que les places soient limitées pour l'utilisation du service de garde lors des journées pédagogiques et suggère aux membres de se questionner à savoir de quelle manière les inscriptions sont faites et places attribuées. Il met de l'avant que certains parents, n'ayant pas accès à leurs courriels au moment des inscriptions puissent être pénalisés. Il a ensuite assisté à la rencontre du CÉ.

1.4 Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2023

À la page 2, au point 1.5, nous devrions lire M^{me} Odette Lacoste plutôt que M^{me} Odette Lemieux.

Résolution du CÉHC23-24.12

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Gertha Jean, appuyée par M^{me} Kim Turcotte.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi au procès-verbal.

1.6 Courrier reçu

M^{me} Vincent a reçu une invitation à participer aux olympiades des métiers et technologies au Centre de foire à Québec. L'entrée est gratuite. Elle invite les élèves de la 5^e et 6^e année à y participer.

2. DÉCISION

2.1 Règles de régie interne

M^{me} Bouchard présente le document des règles de régie interne du Conseil d'établissement de l'école des Hauts-Clochers.

Il a été proposé par M^{me} Odette Lacoste et appuyé par M^{me} Édith Plamondon d'accepter les règles de régie interne.

Résolution CÉHC23-24.13

2.2 Prévisions initiales - SDG

M^{me} Marie-Ève Lortie présente aux membres les prévisions budgétaires du service de garde.

Il a été proposé par M^{me} Patricia Béland et appuyé par M^{me} Kim Turcotte d'accepter les prévisions budgétaires du service de garde 2023-2024.

Résolution CÉHC23-24.14

2.3 Sorties éducatives

M^{me} Kim Turcotte présente les activités éducatives des élèves du préscolaire 5 ans.

M^{me} Odette Lacoste présente les projets spéciaux des élèves de la 6^e année.

Il a été proposé par M. Guillaume Picard, appuyé par M. Vincent-Philippe Reid d'accepter les activités éducatives ainsi que les projets spéciaux tels que présentés.

Résolution CÉHC23-24.15

2.4 Modification d'horaire 22 décembre

M^{me} Chantal Bouchard propose aux membres que le service de garde ferme à 17 h au lieu de 18 h le vendredi 22 décembre prochain.

Tous les membres sont contre cette proposition.

Résolution CÉHC23-24.16

3. CONSULTATION

3.1 Cadre relatif d'admission et critères d'inscription

M^{me} Bouchard présente le document concernant le cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire.

Tous sont en accord sans modification.

4. DISCUSSION

- 4.1 M. Guillaume Picard questionne la direction concernant la planification de l'application de la nouvelle loi interdisant les cellulaires en classe. M^{me} Édith Marmen, mentionne qu'il va de soi, avec l'interdiction à tous les élèves d'apporter des objets personnels de la maison, que les cellulaires sont interdits à l'école.

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice

M^{me} Bouchard informe les membres que :

M. Pleau et M^{me} Aubin du centre de services scolaires ainsi que M. Pageau, maire de la ville de L'Ancienne-Lorette seront présents à la rencontre du CÉ du 30 janvier prochain.

L'école sera fermée du 8 au 14 décembre en raison de la grève du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation de la région de Québec.

L'école a reçu un don de 75 600 \$ de la part de la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien pour le projet d'embellissement de la cour d'école. M. Picard demande que le projet soit présenté aux membres du CÉ.

La période d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 se déroulera du 20 au 29 février 2024.

5.2 Information du personnel

M^{me} Turcotte informe les membres que les élèves du préscolaire ont participé à l'activité zoom nature sur le thème du corps humain.

M^{me} Lemieux informe les membres que les élèves de la 2^e année ont participé à une activité d'art.

M^{me} Julianne Cyr, stagiaire de la classe de M^{me} Annie Ménard, informe les membres que les élèves participent à un projet pilote de compostage à l'école. Chaque classe est munie de sacs mauves afin de recueillir les résidus alimentaires pour ensuite les déposer dans les bacs à déchets qui ont été fournis par la ville.

M^{me} Odette Lacoste informe les membres que les élèves de la 6^e année ont livré leurs bonbons « Kandju » le 6 décembre dans le cadre de leur campagne de financement. Quant aux élèves de la 5^e année, ils débutent leur vente de bagel. La livraison est prévue au retour de la grève. Les élèves de la classe de M^{me} Odette participeront à une compétition canadienne de la poste. Des activités de Noël auront lieu pour l'ensemble des élèves de l'école.

M^{me} Plamondon mentionne aux membres que les élèves des étoiles filantes ont participé à une activité avec Dr Clown en classe. Ils ont également joué à des jeux de société entre classes.

M^{me} Marie-Ève Lortie informe les membres des activités du service de garde de la dernière journée pédagogique et de celle à venir.

5.3 Information de la présidente du CÉ

M^{me} Vincent rappelle aux membres de suivre la formation obligatoire. Elle invite les parents à assister à la conférence « Comment aider son enfant à explorer son plein potentiel » le 23 janvier prochain à l'école Les Etchemin à Charny.

5.4 Information du Comité de parents

M^{me} Béland a assisté à une rencontre du comité de parents le 8 novembre dernier. Elle a fait un résumé de la rencontre. Elle a proposé d'ajouter les sujets du Comité de parents dans l'Infoparents de l'école.

6. AUTRES SUJETS

6.1

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 31 janvier 2024.

7.2 Levée de l'assemblée

Il est 20 h 30.

Résolution CÉHC23-24.17

M^{me} Odette Lacoste, appuyé par M^{me} Édith Plamondon, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications
 - Sans modification lors de la séance du
- Voir le procès-verbal de la réunion du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

Le secrétaire,

M^{me} Isabelle Vincent

M^{me} Patricia Béland